

## FOREMAN OF PUBLIC WORK - JOB OFFER

### BRIEF JOB DESCRIPTION

Under the supervision of the General Manager, the incumbent is responsible for the planning, organization and control of public works operations including the maintenance of roads, buildings, parks and various facilities of the municipality. He participates in the work and supervises the staff dedicated to the operations and ensures that the work is diligently carried out according to the rules governing the state of the art, at the lowest cost and in complete safety according to the rules and standards of health and safety at work.

### MAIN RESPONSIBILITIES OF THE POSITION

As foreman of Public Works, you organize, control and supervise the following operations:

- Supervise and coordinate the maintenance and repair of road infrastructure;
- Ensure the preventive maintenance, verification, repair, adjustment and maintenance of the mechanical elements, vehicles and motorized devices of the municipality;
- Carry out repair or maintenance work on municipal equipment in accordance with the standards in place;
- Carry out regular tours of the territory to ensure the safety of the road network;
- Ensure the quality of the work done and the follow-up of deadlines;
- Respond to emergency calls;
- Look for suppliers and equipment needed to perform the required work;
- Ensure the maintenance of vehicles according to the established schedule;
- Ensure the implementation of appropriate road signs during work on the road network;
- Compile information on requests and interventions carried out in a computer application (Planner) ;
- Manage requests from citizens;
- If necessary, perform any other duties related to the operations of the Municipality as requested by the General Manager.

### THE PROFILE SOUGHT

- Training or experience related to the position;
- Professional experience in a municipal organization (an asset);
- Knowledge of Microsoft Office suite software (an asset);
- Possess skills for teamwork through exchanges, support and collaboration;
- Valid Class 5 driver's licence;
- Excellent physical ability.

### CONDITIONS

- Permanent position of 35 hours / week;
- Group insurance;
- Pension plan with employer contribution;
- Salary: Between \$25,75 and \$33,42, depending on experience.

Those interested in this position must submit their application by sending their curriculum vitae accompanied by a letter of motivation, no later than **October 23, 2022**, to the attention of Mr. Martin Lessard, General Manager, by email to the address [dq@cleveland.ca](mailto:dq@cleveland.ca). **The use of the masculine gender is intended to lighten the text and make it easier to read.**

# *Le Jaseur*

## Cleveland **OCTOBRE 2022**

### FÊTE DE LA RENTRÉE

Nous désirons remercier tous les résidents qui ont participé lors de la Fête de la rentrée qui avait lieu le 27 août dernier au parc Lamoureux. Ce fut un événement réussi et nous espérons que vous avez apprécié.

**MERCI DE VOTRE PARTICIPATION!**



## Municipalité du Canton de Cleveland

292, chemin de la Rivière  
Canton de Cleveland, Qc, J0B 2H0  
Tél. : 819 826-3546  
Fax : 819 826-2827  
Suivez-nous sur Facebook 



## SERVICE D'INSPECTION ET DE RAMONAGE DE CHEMINÉES

Il est de votre responsabilité et important de faire ramoner votre cheminée annuellement par un entrepreneur privé et qualifié! Nous vous invitons à consulter le site web de la municipalité (dans la section : Citoyens / Services / Service incendie) une liste de ramoneurs y est inscrite.

Vous pouvez aussi simplement venir nous voir au bureau municipal pour une copie de la liste!

*\*Prendre note que la liste est à titre informatif seulement la municipalité du Canton de Cleveland n'a aucun lien ou contrat avec les entrepreneurs mentionnés!*

**IMPORTANT : Le Service de sécurité incendie de la région de Richmond (SSIRR) NE PROCÈDE PLUS au ramonage annuel des cheminées sur son territoire.**



## ACCUEIL DES NOUVEAUX RÉSIDENTS

### PROPRIÉTAIRES À CLEVELAND



Afin de bien accueillir les nouveaux propriétaires et d'améliorer l'attractivité dans le Canton de Cleveland, le conseil a adopté en juin dernier, une résolution concernant les nouveaux arrivants dans le Canton et la remise d'un cadeau de

bienvenue. Ainsi la municipalité souhaite souligner l'arrivée des nouveaux résidents en leur offrant une lettre de bienvenue et un arrangement de plantes succulentes, issue d'une entreprise locale.

L'arrangement de plantes succulentes sera effectué par Mme Jessica Gagné, fleuriste et résidente de Cleveland.

Saviez-vous que les plantes succulentes sont produites ici à Cleveland ?! Oui, oui vous avez bien lu les plantes succulentes proviennent de succulentes Québec situé au 380, route 116.

Une belle occasion de rencontre et d'échange entre les nouveaux résidents et leur conseiller.

## Écocentre régional



### TENTE ET CONTENEURS DU RÉEMPLOI

Nous avons une tente et trois conteneurs de réemploi qui permettent d'entreposer les objets et matériaux en bon état pour leur donner une seconde vie.

666, chemin Keenan, Canton Melbourne  
val-saint-francois.qc.ca



## REGIONAL ECO CENTRE OF THE MRC

A little reminder that the Val-Saint-François regional Eco centre is open from Wednesday to Saturday, until November 26, 2022.

All citizens can go there and benefit from the services offered free of charge!

Those materials accepted free of charge and those subject to a fee are posted on the MRC website: [www.val-saint-francois.qc.ca/services/ecocentres/](http://www.val-saint-francois.qc.ca/services/ecocentres/)

New since this summer, the MRC is pleased to announce the installation of 3 reuse containers for construction and renovation materials. Citizens can bring furniture, doors, windows, hardware and building materials in good condition and reusable.

The population can also take these materials free of charge in order to reuse them in their personal construction or renovation projects.

**Let's focus on reusing in the Val-Saint-François!**



## CAFÉ BRANCHÉ - IN COLLABORATION WITH LE CAB

FREE - Support clinic (how-to) for your mobile device (no repairs). Apple, Android, Windows

Technological clinic offering assistance and knowledge sharing on the use of your tablet, smart phone or laptop computer. Prepare your questions. 10-minute sessions with the opportunity of returning in line to extend the duration.

A chance to meet one on one with a technical resource who can answer some of your questions, or to simply share your own knowledge with other users, while enjoying a cup of coffee.

**Next meetings: Wednesday, November 2 - Wednesday, November 30 from 1 p.m. to 4 p.m. at the Richmond Volunteer Centre (1010, Principal street North)**

Organizers : Marie St-Jean & Sylvain Brière in collaboration with the CAB - for info : 819 826-6166 or email : [cafebranche.cab@gmail.com](mailto:cafebranche.cab@gmail.com)

### REGULATIONS ON THE CONDITIONS APPLICABLE TO THE KEEPING OF HENS IN NON-AGRICULTURAL AREAS (IN URBAN AREAS)

Since September, following the adoption of Regulation No. 589, the keeping of hens in urban areas is now allowed subject to compliance with conditions, here are some of them:

- At any time, one cannot keep less than 2 hens or more than 4 hens per building.
- No chicks or hens under 20 weeks of age are allowed and **keeping a rooster is specifically prohibited.**
- It is forbidden to leave the hens free on your property.
- The hens must be kept permanently inside a building for this purpose, the layout of the chicken coop or pen must allow the hens to find shade in hot periods and a source of heat in cold periods. (dimensions to be respected according to the regulation)
- The sale of products - eggs, meat, manure or other products from hens is prohibited.
- No smell related to the keeping of hens should be noticeable outside the boundaries of the land where they are kept.
- Anyone wishing to keep hens must first obtain a certificate of authorization from the municipal inspector.
- Anyone wishing to build, modify or enlarge a chicken coop or pen must first obtain a permit from the municipal inspector.

Several other conditions concerning the keeping of hens in non-agricultural areas must also be respected, we invite you to consult the by-law, either in person at the municipal office or on the municipality's website in the tab: *Urbanisme et permis / Règlements en urbanisme.*



### REGULATIONS CONCERNING THE RATES APPLICABLE TO THE KEEPING OF HENS IN NON-AGRICULTURAL AREAS (IN URBAN AREAS)

Since September, the council members have passed a by-law regarding the rates applicable for keeping hens in urban areas.

Regulation No. 588 amends Regulation No. 451, entitled Regulations on permits and certificates in Chapter 6.

**CHAPTER 6 - COSTS OF PERMITS AND CERTIFICATES** is amended by adding the following provisions :

Construction of an urban chicken coop (in non-agricultural area)	\$ 25
Keeping hens in urban areas	Free

### INSTALLATION DES ABRIS AUTO TEMPORAIRE - PAS AVANT LE 15 OCTOBRE



Comme à chaque année avec l'arrivée de l'hiver, certains citoyens vont procéder à l'installation d'un abri auto temporaire, communément appelé « abri tempo ou tempo », mais saviez-vous que ceux-ci ne peuvent pas être installés en permanence sur le territoire du Canton de Cleveland ?!

En effet l'installation d'un abri d'hiver temporaire est régie par le règlement de zonage qui stipule que les « abris tempo » peuvent être installés pour la période du 15 octobre au 15 avril de chaque année seulement.

### SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Vous aimeriez assister au prochain conseil municipal, nous vous rappelons que les séances sont tenues habituellement le premier lundi de chaque mois à 19h30.

Voici les dates à venir pour 2022 :

**Le lundi 7 novembre et le lundi 5 décembre.**

### MODIFICATION DE LA LIMITE DE VITESSE SUR LE CHEMIN DE LA RIVIÈRE

Pour faire suite à la demande des citoyens et considérant l'aménagement futur du parc des Générations à côté du bureau municipal, le conseil a décidé de modifier les limites de vitesse sur le chemin de la Rivière. Depuis le mois de septembre, les changements sont effectifs, peut-être avez-vous remarqué ?!

Les zones de 70km/h sont maintenant réduites à 50km/h et les zones de 80km/h sont réduites à 70km/h.

Il est important de respecter les limites de vitesse sur nos chemins afin que nos citoyens puissent marcher le long des chemins de campagne en toute sécurité et avec l'arrivée de plusieurs jeunes familles avec enfants la sécurité est de mise.





## COLLECTE DE FEUILLES D'AUTOMNE

Encore une fois cette année, les citoyens sont invités à participer à la collecte de feuilles mortes.

La municipalité du Canton de Cleveland offre à ses résidents un point de dépôt qui est situé à l'arrière du bureau municipal.

Prendre note que les sacs de plastique sont REFUSÉS!

**Vous avez besoin de sacs?** La municipalité

fournit gratuitement 5 sacs en papier biodégradables à ses citoyens, vous n'avez qu'à vous présenter au bureau municipal. (vous avez la possibilité de vous procurer d'autres sacs au coût de 0.25\$ le sac supplémentaire.)

## STATIONNEMENT INTERDIT

Il est défendu de stationner un véhicule dans les rues / routes de la municipalité pendant la période de déneigement, soit du 15 novembre au 31 mars de minuit à 7h.



## MARCHÉ DE NOËL À LA FERME LUSSIER BELGIANS

**Le samedi 26 novembre** aura lieu la deuxième édition du Marché de Noël à la ferme Lussier Belgians.

Vous y retrouverez des artisans et exposants d'ici pour compléter vos emplettes des fêtes et bien sûr le Père-Noël et Mère-Noël seront aussi présents!

Des tours de calèche seront offerts aux visiteurs du Marché avec grignottes et soupe sur place.

C'est un événement à ne pas manquer de 10h à 16h au 442, route 243 nord à Cleveland.

La municipalité du Canton de Cleveland est fière de participer financièrement à cette activité sur son territoire.



## THE ARRIVAL OF SANTA CLAUS ON MAIN STREET IN RICHMOND

Santa Claus will be in Richmond the weekend of December 3rd and 4th.

It is during the second edition of the illuminated Christmas parade that will take place on Saturday evening, December 3, that Santa Claus will arrive in downtown Richmond at Place René-Thibault.

The festivities will continue on Sunday, December 4 with Santa Claus and the distribution of gifts to the first 150 children, where music and inflatable games will also be part of the event.

The municipal council is proud to participate in this festive event.



## SMOKE DETECTOR - THE BEST WAY TO SAVE YOUR LIFE AND THE LIFE OF YOUR LOVED ONES

**Fire Prevention Week from October 9-15, 2022 with the theme: FIRE PREVENTION IS YOUR RESPONSIBILITY!**

To ensure your safety and the safety of your loved ones it is essential to check if your smoke detectors are still working. Every month, it is recommended to check the sound signal of your alarms and if it is battery-operated, replace them every 6 months.



**DID YOU KNOW :** 90 % of fatal fires occur in residential buildings where smoke detectors were non-functional or absent? Think about it, this little device makes all the difference.

## TAX PAYMENT

We would like to remind you that the fourth and final tax payment for the year 2022 is scheduled for October 7.

In order to avoid penalties and interest on your account, make sure to pay it before the date mentioned.





### AUTUMN LEAF COLLECTION

Once again this year, citizens are invited to participate in the collection of fallen leaves.

The Municipality of the Township of Cleveland offers its residents a drop-off point that is located behind the municipal office.

Please note that plastic bags are REFUSED!

**Need bags?** The municipality provides 5 biodegradable paper bags to its citizens

free of charge, you just have to come to the municipal office. (You can buy additional bags at the cost of 0,25 \$ per bag.)

### NO PARKING

It is prohibited to park a vehicle on municipal streets / roads during the snow removal period, from November 15 to March 31 from midnight to 7 a.m.



### CHRISTMAS MARKET - AT LUSSIER BELGIANS FARM

**On Saturday, November 26** there will be a second edition of the Christmas Market at the Lussier Belgians farm.

You will find local artisans with handmade crafts and ideas for your Christmas shopping and of course Santa Claus and Mrs. Claus will also be present!

Carriage rides will be offered to the visitors of the Market along with snacks and soup to warm up.

It is an event not to be missed from 10 a.m. to 4 p.m. at 442, route 243 north in Cleveland.

The municipality of Cleveland is proud to participate financially in this activity on its territory.



### ARRIVÉE DU PÈRE-NOËL AU CENTRE-VILLE DE RICHMOND

Le Père-Noël sera à Richmond la fin de semaine du 3 et 4 décembre prochain.

C'est lors de la deuxième édition de la parade illuminée de Noël qui aura lieu le samedi 3 décembre en soirée que le Père-Noël arrivera au Centre-Ville à la place René Thibault.

Les festivités se continueront le dimanche 4 décembre avec le Père-Noël et la distribution des cadeaux aux 150 premiers enfants où musique et jeux gonflables pour les petits et grands seront aussi au rendez-vous!

Le conseil municipal est fier de participer à cet évènement festif.



### AVERTISSEURS DE FUMÉE - LE MEILLEUR MOYEN DE SAUVER VOTRE VIE ET CELLE DE VOS PROCHES



**Semaine de la prévention des incendies du 9 au 15 octobre 2022 - sur le thème: LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI!**

Pour assurer votre sécurité et celles de vos proches, il est primordial de vérifier si vos avertisseurs de fumée fonctionnent toujours. Chaque mois, il est recommandé de vérifier le signal sonore de vos avertisseurs et s'ils sont à pile, remplacez celle-ci tous les 6 mois.

**SAVIEZ-VOUS QUE :** 90 % des Incendies mortels se produisent dans des bâtiments résidentiels où les avertisseurs de fumée étaient non fonctionnels ou absents? Pensez-y, ce petit appareil fait toute la différence .

### VERSEMENT DE TAXES

Nous désirons vous rappeler que le quatrième et dernier versement de taxes pour l'année 2022 est prévu pour le 7 octobre prochain.

Afin d'éviter des pénalités et intérêts à votre compte, assurez-vous de payer celui-ci avant la date mentionnée.



## RÈGLEMENTATION CONCERNANT LES CONDITIONS APPLICABLES À LA GARDE DE POULES DANS LES ZONES NON AGRICOLES (EN MILIEU URBAIN)

Depuis septembre, suite à l'adoption du règlement No 589, la garde de poules en milieu urbain est maintenant permise sous réserve de respecter des conditions, en voici quelques-unes :

- En tout temps, il ne peut être gardé moins de 2 poules et plus de 4 poules par immeuble.
- Aucun poussin ou poule de moins de 20 semaines n'est permis et **la garde de coq est spécifiquement prohibée.**
- Il est interdit de laisser les poules en liberté sur le terrain.
- La garde de poule doit se faire en permanence à l'intérieur d'un bâtiment à cet effet, l'aménagement du poulailler ou de l'enclos doit permettre aux poules de trouver de l'ombre en période chaude et une source de chaleur en période froide. (dimensions à respecter selon le règlement)
- La vente de produit - oeufs, viande, fumier ou autre produit provenant des poules est prohibée.
- Aucune odeur liée à la garde de poules ne doit être perceptible à l'extérieur des limites du terrain où elles sont gardées.
- Toute personne désirant obtenir la garde de poules doit préalablement se procurer un certificat d'autorisation auprès de l'inspecteur en bâtiment de la municipalité.
- Toute personne désirant construire, modifier ou agrandir un poulailler ou un enclos doit préalablement se procurer un permis auprès de l'inspecteur en bâtiment.

Plusieurs autres dispositions et conditions concernant la garde de poules dans les zones non agricoles doivent aussi être respectées, nous vous invitons à consulter le règlement, soit en personne au bureau municipal ou sur le site internet de la municipalité dans l'onglet : *Urbanisme et permis / Règlements en urbanisme.*



## RÈGLEMENTATION CONCERNANT LES TARIFS APPLICABLES À LA GARDE DE POULES DANS LES ZONES NON AGRICOLES (EN MILIEU URBAIN)

Depuis septembre, les membres du conseil ont adopté un règlement concernant les tarifs applicables à la garde de poules en milieu urbain.

Le règlement No 588 vient modifier le règlement numéro 451, intitulé *règlement sur les permis et certificats* au chapitre 6.

Le **CHAPITRE 6 - COÛTS DES PERMIS ET CERTIFICATS** est modifié par l'ajout des dispositions suivantes :

Construction d'un poulailler urbain (zone non agricole)	25 \$
Garde de poules en milieu urbain	Gratuit

## INSTALLATION OF TEMPORARY CAR SHELTERS – NOT BEFORE OCTOBER 15



As every year with the arrival of winter, some citizens will proceed with the installation of a temporary car shelter, commonly called "tempos", but did you know that these cannot be installed permanently on the territory of the Township of Cleveland ?!

Indeed, the installation of a temporary winter shelter is governed by the zoning bylaw which stipulates that "tempos" can only be installed for the period of October 15 to April 15 each year.

## MUNICIPAL COUNCIL MEETINGS

You would like to attend the next municipal council meeting, just a reminder that the sessions are usually held on the first Monday of each month at 7:30 pm.

Here are the upcoming dates for 2022 :

**Monday, November 7<sup>th</sup> and Monday, December 5<sup>th</sup>.**

## LOWERING THE SPEED LIMIT ON CHEMIN DE LA RIVIÈRE

In response to a request by citizens and considering the future development of a park next to the municipal office, the council decided to reduce the speed limit on chemin de la Rivière. Since September the changes are effective, maybe you have noticed ?!

The 70km/h zones are now reduced to 50 km/h and the 80km/h zones are reduced to 70km/h.

It is important to respect the speed limits on our roads so that our citizens can safely walk along the country roads and with the arrival of several young families with children safety is required.



## CHIMNEY INSPECTION AND CLEANING

It is your responsibility and important to have your chimney swept annually by a private and qualified contractor. We invite you to consult our website (under: Citoyens / Services / Service incendie) to find a list of chimney sweepers.

You can also stop by the municipal office for a copy of the list!

*\*Please note that the list is for informational purposes only and the Municipality of Cleveland has no connections or contracts with the contractors mentioned!*



**IMPORTANT : The Richmond Region Fire Department NO LONGER CONDUCTS annual chimney sweeping on its territory.**

## WELCOMING NEW HOMEOWNERS

### IN CLEVELAND

In order to welcome new owners and to improve the attractiveness of the Canton de Cleveland, the council passed a resolution last June regarding newcomers to the Township and the presentation of a welcome gift. Thus, the municipality wishes to highlight the arrival of new

residents by offering them a welcome letter and an arrangement of succulents, from a local company.

The arrangement of succulents will be done by Ms. Jessica Gagné, florist and resident of Cleveland.

Did you know that the succulents are produced here in Cleveland?! Yes, yes you read that right the succulents come from Succulent Quebec located at 380, route 116.

A great opportunity to meet and exchange between new residents and their counsellor.



## Écocentre régional



### TENTE ET CONTENEURS DU RÉEMPLOI

Nous avons une tente et trois conteneurs de réemploi qui permettent d'entreposer les objets et matériaux en bon état pour leur donner une seconde vie.

666, chemin Keenan, Canton Melbourne  
val-saint-francois.qc.ca



## ÉCOCENTRE RÉGIONAL DE LA MRC

Un petit rappel que l'écocentre régional du Val-Saint-François est ouvert du mercredi au samedi, et ce, jusqu'au 26 novembre 2022.

L'ensemble des citoyens peuvent y aller et bénéficier des services offerts gratuitement!

Les matières acceptées gratuitement et celles moyennant un tarif sont affichées sur le site internet de la MRC : [www.val-saint-francois.qc.ca/services/ecocentres/](http://www.val-saint-francois.qc.ca/services/ecocentres/)

Nouveau depuis cet été, la MRC est heureuse d'annoncer l'installation de 3 conteneurs de réemploi pour les matériaux de construction, rénovation et déconstruction (CRD). Les citoyens peuvent y déposer des meubles, des portes, des fenêtres, de la quincaillerie et des matériaux de construction en bon état et réutilisables.

La population peut aussi prendre gratuitement ces matériaux afin de les réutiliser dans leurs projets personnels de construction ou de rénovation.

**Misons sur le réemploi dans le Val-Saint-François!**



## CAFÉ BRANCHÉ - EN COLLABORATION AVEC LE CAB

GRATUIT - Clinique d'aide sur l'utilisation de votre appareil (aucune réparation). Apple, Android, Windows

Clinique d'aide et d'échanges sur l'utilisation de votre tablette, téléphone intelligent ou de votre ordinateur portable. Préparez vos questions. Périodes de 10 minutes avec possibilité de se remettre en ligne

Une belle occasion de rencontrer une personne-ressource pour répondre à quelques questions, ou simplement partager vos connaissances avec d'autres utilisateurs autour d'un bon café.

**Prochaines rencontres: mercredi 2 novembre, mercredi 30 novembre de 13h à 16h au Centre d'Action Bénévole de Richmond (1010, rue Principale Nord)**

Organisation: Marie St-Jean & Sylvain Brière en collaboration avec le CAB - pour informations : 819 826-6166 ou courriel: [cafebranche.cab@gmail.com](mailto:cafebranche.cab@gmail.com)

## CONTREMAÎTRE DE VOIRIE—OFFRE D'EMPLOI

### DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

Sous la supervision de la direction générale, le titulaire du poste est responsable de la planification, de l'organisation et du contrôle des opérations des travaux publics incluant l'entretien des chemins et de la voirie, des bâtiments, des parcs et des divers équipements de la municipalité. Il participe aux travaux et supervise le personnel dédié aux opérations et s'assure que les travaux soient effectués dans les règles de l'art, avec diligence, au moindre coût et en toute sécurité suivant les règles et normes de santé et de sécurité au travail.

### PRINCIPALES RESPONSABILITÉS DU POSTE

À titre de contremaître des travaux publics, vous organisez, contrôlez et supervisez les opérations suivantes :

- Superviser et coordonner les activités d'entretien et réparation des infrastructures de voirie;
- Assurer l'entretien préventif, la vérification, la réparation, l'ajustement et l'entretien des éléments mécaniques, des véhicules et appareils motorisés de la municipalité ;
- Effectuer des travaux de réparation ou d'entretien des équipements municipaux en respectant les normes en vigueur ;
- Effectuer des tournées régulières de territoire pour assurer la sécurité du réseau routier;
- Veiller à la qualité des travaux accomplis et au suivi des échéanciers ;
- Répondre aux appels d'urgence ;
- Chercher les fournisseurs et les équipements nécessaires pour effectuer les travaux requis ;
- S'assurer de l'entretien des véhicules selon l'horaire établi ;
- S'assurer de la mise en place de la signalisation routière appropriée lors de travaux sur le système routier ;
- Compiler l'information sur les demandes et interventions réalisées dans une application informatique (Planner) ;
- Gérer les requêtes provenant des citoyens;
- Accomplir au besoin toutes autres tâches connexes aux opérations de la Municipalité demandées par le directeur général.

### LE PROFIL RECHERCHÉ

- Une formation ou de l'expérience en lien avec le poste ;
- Expérience professionnelle au sein d'un organisme municipal (un atout);
- Connaissance des logiciels de la suite Microsoft Office (un atout);
- Posséder des aptitudes pour le travail d'équipe par les échanges, le soutien et la collaboration ;
- Permis de conduire classe 5 valide ;
- Excellente capacité physique.

### CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste permanent de 35 heures / semaine;
- Assurances collectives;
- Régime de retraite avec cotisation de l'employeur;
- Salaire : Entre 25,75\$ et 33,42\$, selon expérience.

Les personnes intéressées par ce poste doivent soumettre leur candidature en faisant parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation, au plus tard le **23 octobre 2022**, à l'attention de Monsieur Martin Lessard, Directeur général, par courriel à l'adresse [dq@cleveland.ca](mailto:dq@cleveland.ca) **L'emploi du genre masculin a pour but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture.**



## Cleveland **OCTOBER 2022**

### BACK TO SCHOOL PARTY

We would like to thank all the residents who participated at the Back to school party, which took place on August 27 at Lamoureux park. It was a successful event and we hope you enjoyed it.

**THANK YOU FOR YOUR PARTICIPATION!**



## Municipalité du Canton de Cleveland

292, chemin de la Rivière  
Canton de Cleveland, Qc, J0B 2H0

Tél. : 819 826-3546

Fax : 819 826-2827

Follow us on Facebook

